



DB FormationSécurité

PROGRAMME DE FORMATION

Formation SST (sauveteur secouriste du travail)

Durée : 14 heures

Dates : A définir

Tarif : Voir Devis

Nombres de stagiaires : 4 à 10

Lieu : Intra entreprise

Formateur : formation réalisée par un formateur certifié

Méthode : Alternance d'apports théoriques appuyés d'un support pédagogique spécifique et de réalisation pratique

Objectif : Développer la capacité du personnel formé à analyser Prévenir et maîtriser les risques professionnels sur le lieu de travail. Améliorer la capacité des salariés à secourir un accidenté. Anticiper les situations de danger dans les différents postes. Alerter les premiers secours

Publics concernés : Tous publics

Personnes en situations de handicap : Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Contact : BEAUCOTE Tracy

Mail :
secretariat.dbformationsecurite@laposte.net

Pré-requis :

*Aucun

Moyens pédagogiques :

Fournis par le client :

*Salle de cours pour la partie théorie
Et pratique

Fournis par DB Formation Sécurité :

*Pc portable, vidéoprojecteur diaporama
* Livrets stagiaires
* Support de test (QCM, Grille d'évaluation)
*mannequin, défibrillateur, maquillage
*accessoires mise en situation

Évaluation

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation. A l'issue de cette évaluation un Certificat de Sauveteur Secouriste du travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitude physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

Certificat délivré : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST- validité de 24 mois)

CONTENU

Thème 1 : le sauveteur secouriste du travail	- Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession - Le rôle de sauveteur secouriste du travail - Le cadre juridique de l'intervention du SST - <u>Présentation du programme :</u> *Protéger *De protéger à prévenir *Examiner *Faire alerter *De faire alerter a informé *Secourir
Thème 2 : rechercher les risques persistants pour protéger	1 . Formation générale à la prévention : - Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger, situation dangereuse, phénomène dangereux, dommage, risques... - Connaître les principes de base de la prévention 2. Rendre le SST capable de « protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques (code du travail, articles L 4121-1 et suivants) Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : - Connaître l'alerte aux populations - Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement - Identifier les dangers dans les situations concernées - Repérer les personnes qui pourraient être exposés aux dangers identifiés - Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même - Définir les actions à réaliser permettant la suppression du(des) dangers identifié(s) - Repérer les matériels spécifiques permettant cette suppression

	- Assurer ou faire assurer, par la personne la plus apte et pour une suppression permanente, la mise en œuvre de ces matériels - Faire en sorte de rendre impossible, lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagée de manière réaliste, l'exposition de quiconque à ce danger - En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du(des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations dans lesquelles il pourra, sans danger pour lui-même, dégager la victime
Thème 3 : De « protéger » à « prévenir »	Cette séquence met en évidence la similitude des compétences attendues, aussi bien en matière de « protection » (intervention sur une situation d'accident de travail) qu'en matière de « prévention » des accidents du travail ou des maladies professionnelles (intervention sur situation de travail), de la part du SST Elle doit permettre la translation de la formation à l'action « protéger » vers l'action « prévenir » La mise en application de cette démarche continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des situations d'accident simulé Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : - Repérer les dangers dans une situation de travail - Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés - Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés - Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention - Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression de la situation dangereuse identifiée et les mettre en œuvre éventuellement
Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter	Face à une situation d'accident de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : - Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre choisie en vue du résultat à obtenir

	- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée - Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre - Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre des priorités des résultats à atteindre - Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise - Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention - Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte - Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte - Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre - Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace - Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise
Thème 5 : De « faire alerter » à « informer »	Cette séquence est la suite logique de la séquence « de protéger à prévenir ». Elle met également en évidence la similitude des compétences attendues de la part des SST, aussi en matière d'alerte des secours en cas d'accident du travail qu'en matière de transmission de l'information dans l'entreprise concernant les observations qu'il aurait pu faire en matière d'identification des dangers et/ou les actions qu'il aurait pu mettre en œuvre, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention. Elle doit permettre le glissement de la formation à l'action « faire alerter » vers l'action « informer ». La mise en application de cette démarche est continue tout au long de la formation et plus particulièrement dans l'exploitation des mises en situation d'accident simulé. Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : - Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de la prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Thème 6 : Secourir	Face à une situation d'accident de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : - Effectuer l'action (succession de geste) appropriée à l'état de la (des) victimes(s) - Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable - Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée - Vérifier, par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge par les secours spécialisés a) La victime saigne abondamment b) La victime s'étouffe c) La victime se plaint de douleur empêchant certains mouvements d) La victime se plaint de brûlures e) La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment f) La victime ne répond pas mais elle respire g) La victime ne répond pas, et ne respire pas Au cours de chaque séance pratique rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés
Thème 7 : Situations inhérentes aux risques spécifiques	On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important. Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique, ...